

L'ordre de la narration

Il concerne le rapport entre la succession logique des événements de l'histoire et l'ordre dans lequel ils sont racontés.

- ordre chronologique :

- Les événements sont narrés dans la succession où ils se sont produits.
- Le narrateur rapporte les faits dans leur succession ce qui peut produire la réalité.

- anachronies :

L'ordre dans lequel les événements sont narrés ne correspond pas à l'ordre dans lequel ils se sont produits. Deux cas possibles :

anachronie par anticipation (prolepse) :

Elle consiste à narrer à l'avance un événement ultérieur. Le narrateur se projette dans l'avenir par rapport au moment du récit. On parle cependant de prolepse.

Exemple : « On verra **plus tard** que, pour de toutes autres raisons, le souvenir de cette impression devait jouer un rôle important dans ma vie. »

Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*.

anachronie par rétrospection (analepse ou « flash back ») :

- Elle consiste à raconter, après coup, un événement antérieur.
- Ce sont des retours en arrière par rapport au moment du récit.

Exemple : « Hélas ! hélas ! la pauvre Edwige a le cœur percé des sept glaives de la douleur ; un terrible secret pèse sur son âme. **Il y a quelque mois**, un étranger est venu au château ; il faisait un terrible temps cette nuit-là : les tours tremblaient dans leur charpente, les girouettes piaulaient, le feu rampait dans la cheminée, et le vent frappait à la vitre comme un importun qui veut entrer. »